

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15](#)
(9)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Emmanuel Arago, 28 septembre 1869](#)

Jean-Baptiste André Godin à Emmanuel Arago, 28 septembre 1869

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[28 septembre 1869](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Arago, Emmanuel \(1812-1896\)](#)

Lieu de destination7, rue Pasquier, Paris

Description

RésuméGodin rappelle à Arago que Noizet lui a écrit pour qu'il intervienne auprès de monsieur Bourbeau [ministre de l'Instruction publique de 17 juillet 1869 au 2 janvier 1870] pour le maintien de son gendre à Metz, qui refuse ainsi un avancement pour la tranquillité de sa famille.

Mots-clés

[Emploi](#)

Personnes citées[Bourbeau, Olivier \(1811-1877\)](#)

Lieux cités[Metz \(Moselle\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (9)

Collation1 p. (432r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et

métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Quind le 26 y^{bre} 1869

432

Cher Monsieur

ma lettre ne peut sans doute
avoir d'autre effet que de vous rappeler
les raisons de M^r Esprit qui
me ont vous avoir été au
sujet de son gendre, espérant
que vous pourriez faire quelque
chose pour lui près de M^r
Boucheux pour son maintien
à Esprit. Je vous prie donc
pour vous dire que demandant
mon intervention auprès de
vous pour vous engager à lui
rendre un service personnel
d'autant plus volontiers que
ne s'agit pas ici de solliciter mais
de refuser un contraire un
avancement pour donner le
salaire à une famille, il n'y
a rien de boucheux à cela
et je ne doute pas que vous ayez
fait ce que vous pourriez faire
Je me suis tenu près de M^r
Coke, mais je ne suis pas à
l'égard des dettes de M^r Esprit
me faire connaître ma part de frais
après je vous prie mes respects

Monsieur Esprit

Goussier